



Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

Siège social : 139, rue des Poissonniers 75018 PARIS

Internet : www.fpip-police.com

SYNDICAT INDEPENDANT DE LA POLICE MUNICIPALE

Siège administratif : 139, rue des Poissonniers – 75018 PARIS • Tél. 01.44.92.78.50 • Fax : 01.44.92.78.59 • Email : fpip@fpip-police.com

Philippe STEENS
Secrétaire Général du SIPM-FPIP

A

Monsieur Nicolas Sarkozy
Ministre de l'Intérieur

Paris le 29/09/2005

Objet : Polices parallèles

Monsieur le Ministre,

Internet ne cessera jamais de nous étonner. Nous avons ainsi découvert le site de « l'association nationale des agents de médiation, sécurisation et assimilés » (SIC).

Sur ce site nous découvrons une nouvelle catégorie de personnels qui prouve que l'imagination des élus locaux pour dispenser de la poudre de perlimpinpin aux électeurs est sans limites.

Dans notre esprit un agent de médiation c'était un jeune souvent issu des quartiers difficiles, porteur d'un blouson jaune sérigraphie « correspondant de nuit » ou autre et qui va à la rencontre des fauteurs de troubles, des délinquants ou de ceux qui sont en passe de le devenir...

Que nenni ! Nous ne pouvions imaginer que ces agents étaient en fait en tenue d'uniforme bleu gitane, savant mixe entre certains fonctionnaires de la Ville de Paris, la SNCF et la Police Municipale, qu'ils avaient des brigades moto, VTT, qu'ils s'entraînaient au maniement du Tonfa (mais tout en précisant que s'entraîner ne signifiait pas le porter...ne riez pas ce n'est pas nous qui l'inventons) et qu'ils semblaient porter sur certaines photos, menottes et bombe lacrymogène... Vous allez me dire que faire de la médiation avec des menottes et du gaz lacrymogène était en vigueur au Chili après 1973 mais non, monsieur le Ministre, c'est en France que cela se passe, et selon l'adresse de cette magnifique association il semble que ce soit à Aix en Provence...

Cela ressemble à du policier, mais ce n'est pas du policier... après les ASVP employés abusivement comme auxiliaires de police (je vous précise en passant que la circulaire du Ministère n'y a rien changé, les maires et chefs de service de police semblent s'en moquer éperdument, les ASVP ont toujours une tenue ressemblant A, et effectuent des missions bien loin de la police du stationnement...) voilà les agents de médiation en tenue bleue, c'est-à-dire une tenue qui dans la tradition française représente non la médiation mais l'autorité.

Après m'être je l'avoue assez amusé à vous conter cette histoire, mieux vaut en rire qu'en pleurer vous en conviendrez, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance qu'une enquête officielle soit effectuée sur ce service très particulier et que la tenue de ces fonctionnaires soit bien conforme à l'esprit qui anime leurs missions, la MEDIATION, pas la police à petit prix.

Nous comptons bien entendu être informés des suites de cette affaire.

Dans l'attente je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très respectueuse considération.